

# CAN Durable d'obligations mondiales 75/100 (PS2)

31 mars 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Durable d'obligations mondiales Canada Vie. Le fonds gère les placements selon une approche responsable.

**Catégorie de fonds**  
Revenu fixe mondial

**Date de création**  
23 octobre 2023

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
-

**Gestion du fonds**  
JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

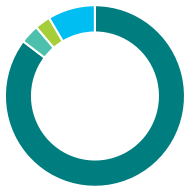
## Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez un fonds d'obligations mondiales axé sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)
- Vous désirez un placement de moyen à long terme
- Vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires

COTE DE RISQUE



## Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 janvier 2026)



### Répartition de l'actif (%)

Obligations Étrangères	85,3
Espèces et équivalents	3,4
Obligations Domestiques	2,8
Autres	8,5



### Répartition géographique (%)

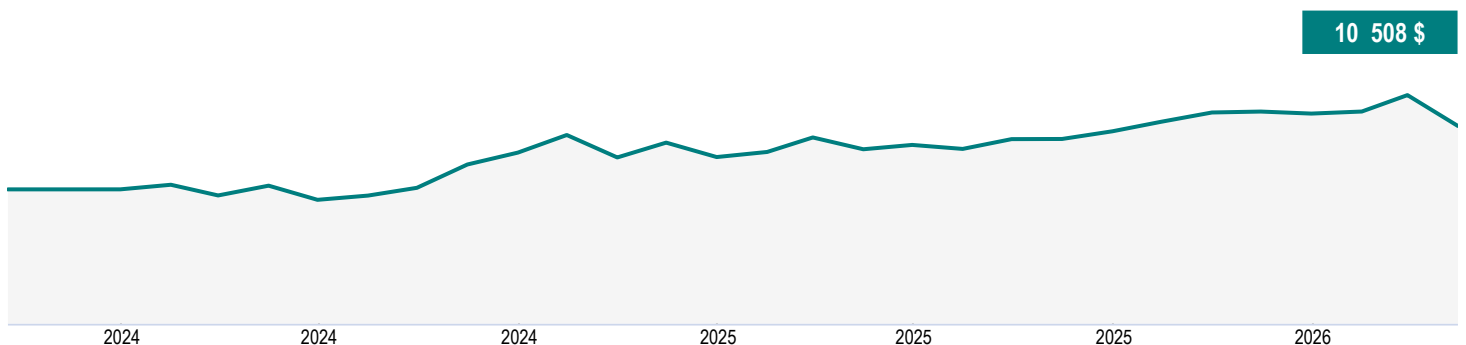
États-Unis	39,1
Europe	12,7
Royaume-Uni	9,2
Italie	8,2
Allemagne	5,4
Canada	5,0
Australie	4,7
Japon	4,4
Mexique	2,9
Autres	8,4



### Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	96,7
Espèces et quasi-espèces	3,4
Autres	-0,1

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Durable d'obligations mondiales 75/100 (PS2)

31 mars 2026

## Renseignements sur le fonds (au 31 janvier 2026)

Principaux titres	%
Gouvernement du Royaume-Uni 4,50 % 07-mar-2035	7,7
Gouvernement de l'Italie 3,65 % 01-août-2035	4,4
Gouvernement de l'Australie 4,25 % 21-mar-2036	3,9
Gouvernement de l'Italie 4,30 % 01-oct-2054	3,4
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2.60% 15-Aug-2035	3,3
Government of France OAT [144A] 3.50% 25-Nov-2035	2,5
Espèces et quasi-espèces	2,4
United States Treasury 4.00% 15-Nov-2035	2,2
Trésor des États-Unis 4,75 % 15-fév-2045	2,0
Government of Japan 1.50% 20-Jun-2035	1,9
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>33,7</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	-
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	4,57 %
Durée (années)	7,15
Coupon	4,43 %
Cote de crédit moyenne	A+
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

**Actifs nets (millions de \$)**  
0,7 \$

**Cours**  
10,51 \$

**Nombre de titres**  
187

**Placement initial minimal**  
-

Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGE139E

**Coordonnées**

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-2,30	-0,94	-0,94	1,81	-	-	-	2,05

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
3,40	2,59	-	-	-	-	-	-

## Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
--------------------	-------------------------------------	----------------	--------------------------------	-----------------	-------------------------------------	------------------------------	------------------------------

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

# CAN Durable d'obligations mondiales 75/100 (PS2)

31 mars 2026

## Commentaire du fonds T4 2025

*Les commentaires et les opinions sont fournis par JPMorgan Asset Management (Canada) Inc..*

## Commentaires sur les marchés

Au quatrième trimestre de 2025, les dynamiques géopolitiques ont évolué et l'incertitude s'est accrue sur les marchés. L'optimisme initial suscité par un accord commercial entre les États-Unis et la Chine a été contrebalancé par la fermeture du gouvernement américain à l'automne 2025. Cette fermeture a créé des zones d'ombre dans les données économiques et ravivé les préoccupations concernant la croissance, l'impact des droits de douane et l'expansion budgétaire. Sur le marché des titres à revenu fixe, le rendement des obligations du Trésor américain de 10 ans s'est établi à 4,17 % en décembre. Les taux des obligations d'État allemandes de 10 ans et ceux des gilts du Royaume-Uni de 10 ans ont terminé le trimestre à 2,85 % et à 4,47 % respectivement.

L'activité économique américaine a montré des signes de faiblesse, notamment un ralentissement du secteur manufacturier, des services et de la confiance des consommateurs. Le taux de chômage est monté à 4,4 %, et les demandes de prestations d'assurance-emploi ont atteint leur plus haut niveau en trois ans. Toutefois, l'inflation fondamentale a reculé pour atteindre 2,5 % en glissement annuel en novembre, ce qui se rapproche de la cible de 2 % de la Réserve fédérale américaine (la Fed). En réaction aux risques liés au marché du travail, la Fed a réduit en décembre la fourchette des taux de ses fonds fédéraux pour la porter à 3,50 %-3,75 %.

Dans la zone euro, l'inflation de base est demeurée stable, autour de 2,4 %. La production industrielle a connu une évolution volatile : les baisses observées en Allemagne et en Italie ont été compensées par des hausses ailleurs, suivies d'un léger rebond en septembre. En décembre, la Banque centrale européenne a maintenu son taux de dépôt à 2,00 %, tout en révisant à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation. Au Royaume-Uni, l'inflation fondamentale et l'inflation des services ont reculé. La Banque d'Angleterre a abaissé son taux directeur en décembre, le faisant passer de 4,00 % à 3,75 %.

Au Japon, la confiance des consommateurs s'est améliorée, les ménages anticipant des politiques gouvernementales favorables. L'inflation fondamentale a diminué pour atteindre 2,3 % en décembre, en raison notamment des subventions gouvernementales sur l'essence. Les mesures gouvernementales ont contribué à contenir l'inflation, bien que les pressions sous-jacentes sur les prix persistent.

## Rendement

La surpondération des obligations de sociétés de la catégorie investissement et des titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) émis par des agences ont alimenté le rendement du fonds. Les obligations de la catégorie investissement ont été soutenues par la demande des investisseurs. Les TACH émis par des agences ont bénéficié du resserrement des écarts de crédit. Le positionnement en matière de durée (sensibilité aux taux d'intérêt) a également contribué à la performance, grâce à une surpondération de la durée américaine et à une sous-pondération des durées de la zone euro et du Royaume-Uni. Sur le plan régional, l'exposition aux obligations d'État italiennes a joué en faveur du fonds.

L'exposition aux obligations du Trésor américain protégées contre l'inflation (TIPS), détenues comme protection contre une hausse anticipée de celle-ci, a toutefois nuí à la performance du fonds.

# CAN Durable d'obligations mondiales 75/100 (PS2)

31 mars 2026

## Activité du portefeuille

La duration américaine du fonds a été ajustée pour devenir sous-pondérée par rapport à celle de son indice de référence, le sous-conseiller anticipant une stabilité des taux d'intérêt aux États-Unis. Les données contradictoires concernant le marché du travail et d'autres indicateurs macroéconomiques aux États-Unis ont incité le sous-conseiller à majorer certaines positions américaines comme couverture contre le risque. L'exposition aux TACH émis par des agences a été réduite aux fins de la prise de profits.

## Perspectives

Selon le sous-conseiller, l'anticipation d'une nouvelle réduction du taux des fonds fédéraux par la Fed, combinée à des mesures de relance budgétaire, devrait soutenir la croissance économique jusqu'en 2026. À l'échelle mondiale, les banques centrales adoptent globalement une posture accommodante, et les mesures budgétaires devraient renforcer encore davantage l'activité économique. Le sous-conseiller estime que ces facteurs, ainsi que les gains de productivité liés à l'intelligence artificielle, devraient offrir un environnement stable pour les marchés et soutenir la résilience économique.

Le sous-conseiller privilégie des stratégies diversifiées axées sur le portage. Le fonds maintient une sous-pondération de la duration américaine, les taux d'intérêt étant appelés à demeurer stables dans un contexte de données contradictoires sur le marché du travail et l'économie. Le fonds détient une surpondération de la duration britannique et une sous-pondération de la duration de la zone euro, en raison de différences de données fondamentales et de valorisation.

Le fonds présente une surpondération en TACH émis par des agences (MBS) et en obligations de sociétés de catégorie investissement, les rendements étant attrayants et les bénéfices solides. Dans la zone euro, le sous-conseiller privilégie une surpondération de l'Italie par rapport à l'Allemagne et à la France en matière d'écart de taux. En matière de devises, le fonds détient une exposition diversifiée aux marchés émergents, financée par une position courte en euros.

# CAN Durable d'obligations mondiales 75/100 (PS2)

31 mars 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Durable d'obligations mondiales 75/100 (PS2)

31 mars 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

